

Séance publique

Point 1. Compte-rendu de la dernière séance.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 26 février 2018.

Point 2. Location d'un bâtiment administratif.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'octroyer au Président et au Commandant de Zone un mandat pour trouver un nouveau locataire et initier le processus de recherche d'un nouveau bâtiment.

Point 3. Présentation du logiciel Préviweb.

Pas de décision ; point reporté.

Point 4. Marché d'acquisition d'ambulances – Retard de livraison.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide de donner mandat au président et au commandant de Zone dans le cadre des négociations suite au retard de livraison d'ambulances.

Point 5. Acquisition d'un camion-citerne d'occasion.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver l'acquisition d'un camion-citerne Volvo de 2009.

Point 6. Acquisition de casiers pour le personnel opérationnel.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le lancement d'un marché pour l'acquisition de vestiaires pour le personnel opérationnel.

Point 7. Acquisition d'une machine à laver et d'une armoire de séchage.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le lancement d'un marché pour l'acquisition d'une machine à laver et d'une armoire de séchage.

Point 8. Ratifications des décisions du collège en séance du 05 février 2018 et du 19 mars 2018.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide de prendre acte des décisions prises par les membres du Collège de Zone et d'admettre les dépenses le cas échéant.

Point 9. Procédure de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires - prolongation.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la modification de la date limite de dépôt des candidatures pour la procédure de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.

Point 10. Procédure de recrutement d'un chef du service qualité.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide de procéder au lancement d'un nouvel appel à candidat pour la fonction vacante de chef du service qualité.

Huis clos

Point 11. Promotion de deux adjudants volontaires dans le secteur Ouest.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide de déclarer la vacance de deux postes d'adjudants volontaires dans ce secteur et de pourvoir ces places en prenant les deux premiers candidats de la réserve de promotion au grade d'adjudant volontaire qui ont postulé pour ce secteur.

Point 12. Conventions avec la Ville de Leuze-en-Hainaut pour le rappel de membres du personnel communal – membre du personnel volontaire de la Zone de Secours de Wallonie Picarde.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la signature de conventions avec la Ville de Leuze-en-Hainaut pour le rappel d'un membre du personnel volontaire de la Zone de Secours qui est également membre du personnel communal de la Ville de Leuze-en-Hainaut.

Point 13. Conventions avec la Ville de Leuze-en-Hainaut pour le rappel de membres du personnel communal – membre du personnel volontaire de la Zone de Secours de Wallonie Picarde.

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la signature de conventions avec la Ville de Leuze-en-Hainaut pour le rappel d'un membre du personnel volontaire de la Zone de Secours qui est également membre du personnel communal de la Ville de Leuze-en-Hainaut.

Par le Conseil de Zone,



La Secrétaire
Céline VANDENBULCKE



Le Commandant
Olivier LOWAGIE



Le Président
Paul-Olivier DELANNOIS

